

POLYLAC MAT

Peinture-laque mat velouté à base de copolymère acrylique-uréthane

Intérieur



DÉFINITION

- POLYLAC MAT est une peinture laque mat velouté de finition très décorative à base de copolymères acrylique / uréthane en dispersion aqueuse.

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS

- POLYLAC MAT montre un très bel aspect mat velouté, très tendu.
- POLYLAC MAT est très couvrant et offre un long temps ouvert.
- POLYLAC MAT est lavable et très résistant à la rayure.
- POLYLAC MAT possède une blancheur durable.

MISE EN OEUVRE

- **Rendement :** 10 à 12 m²/litre/couche. Sur fonds lisses et moyennement absorbants. Variable en fonction de la rugosité et de la porosité du support ainsi que du mode d'application et de la dilution éventuelle.
- **Séchage à 23°C et 50% HR :** Recouvrable 12h.
- **Matériel d'application :** Brosses, Spalter 100% synthétique, rouleaux à fibres polyester tissées 6 mm ou rouleau laqueur polyester tissé 4mm. Pistolet pneumatiques.
- **Dilution :** A l'eau exclusivement (% en volume).
Brosse, rouleau : prêt à l'emploi.
Pistolet : 5 à 10% maximum.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.
- **Teintes :** Blanc + bases P, M et V permettant de réaliser des teintes avec le système à teinter ASTRAL BATIMENT.

PRÉCAUTIONS A OBSERVER

- En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative. Ne pas ajouter de fongicide dans POLYLAC SATIN.
- Sur bois exotiques susceptibles de contenir des substances colorées pouvant migrer et sur PVC faire impérativement un essai préalable.
- Conservation : en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- **Classification :** AFNOR NF T 36005 Famille I - Classe 7b2.
- **Présentation :** Peinture.
- **Densité :** 1,30 ± 0,05.
- **Liant :** Copolymères acryliques / uréthane en dispersion aqueuse.
- **Extrait sec en poids :** 49% ± 2.
- **Extrait sec en volume :** 34% ± 3.
- **Degré de brillant :** 4-8 GU à 60° et 14-24 GU à 85° selon la norme NF EN ISO 2813
- **Aspect du produit :** Velours.
- **COV :** Valeur limite en UE (cat A/d) : 130g/l(2010). Ce produit contient au maximum 100g/l COV.
- **Emission dans l'air intérieur* :** **A+**
*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

POLYLAC MAT

DESCRIPTIF

- *L'état et la préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes à la NF DTU 59-1 (NF P 74-201)*

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES	TRAVAUX DE FINITION
Bois et dérivés	Non peint.	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche POLYLAC PRIM	2 couches de POLYLAC MAT
P.V.C.	Non peint.	Epoussetage, dégraissage, ponçage 1 couche POLYLAC PRIM	
Métaux ferreux imbriqués	Non peint	Dégraissage, Dérouillage, époussetage 1 couche de POLYFILLA PRO P500 PRIMAIRE FERREUX GRIS	
Métaux non ferreux imbriqués	Non peint	Dégraissage, brossage, époussetage 1 couche de POLYFILLA PRO P510 PRIMAIRE NON FERREUX	
Anciennes peintures	Parfaitement adhérentes	Lessivage Ponçage, époussetage 1 couche POLYLAC PRIM Rebouchage et enduisage éventuels.	

SÉCURITÉ

- Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles sur Internet: www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel.
- Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.